

POUR RÉCUPÉRER CE QUE LES SALARIÉS ONT PERDU  
SOUS LE GOUVERNEMENT MICHEL-DE WEVER,  
LES SALAIRES DEVRAIENT AUGMENTER DE 4,2 %  
-  
SOIT UNE AUGMENTATION DE 127,6 EUROS BRUTS  
MENSUEL POUR UN SALAIRE MÉDIAN

Date : février 2019

## RÉSUMÉ

Dans ce document, nous étudions l'évolution de la part des salaires et des profits dans le PIB sous le gouvernement Michel (2014-2018). Cette étude permet de mesurer l'augmentation salariale nécessaire pour que les salaires retrouvent la part qu'ils occupaient dans la répartition des richesses intérieures produites avant l'arrivée du gouvernement Michel.

### Les conclusions sont interpellantes :

1/ Sous ce gouvernement, les salaires de 2018 ont perdu 2,06 % de PIB par rapport à ceux de 2014. Une perte majeure en seulement quatre ans. Concrètement, les salaires de 2018 ont perdu près de 9,37 milliards d'euros par rapport aux salaires de 2014. Ces nouveaux chiffres confirment l'étude que nous avons publiée en septembre dernier (avec les chiffres de 2017) ainsi que la dernière étude de la FEB sur la part salariale<sup>1</sup>.

2/ Pour retrouver une part salariale identique à 2014, **il faudrait augmenter les salaires de 4,2 %**. Cela correspond à une hausse salariale de 127 euros/mois pour un salaire médian.

3/ À l'inverse, les profits des sociétés<sup>2</sup> ont mangé 2,34 % du PIB sur à peine 4 ans. Cela représente 10,66 milliards d'euros de plus pour les profits. Historiquement, la part des profits dans le PIB n'a jamais été aussi haute.

4/ Sur ces quatre dernières années, dans aucun de nos pays voisins la part salariale n'a autant diminué ni la part de profits autant augmenté.

**Raoul Hedebouw**, porte-parole du PTB, réagit à ces résultats : « Le gouvernement Michel-De Wever a été un champion des inégalités, avec une politique faite de blocage salarial, de saut d'index, de développement de jobs précaires ou encore d'un

1 <http://www.vbo-feb.be/globalassets/actiedomeinen/economie--conjunctuur/economie--conjunctuur/dalend-loonaandeel-gaat-niet-naar-dividenden-maar-naar-meer-investeringen-en-belastingen/2018.11.19-hoe-verhoudt-het-loonaandeel-zich-tot-de-winsten-van-bedrijven---analyse.pdf>

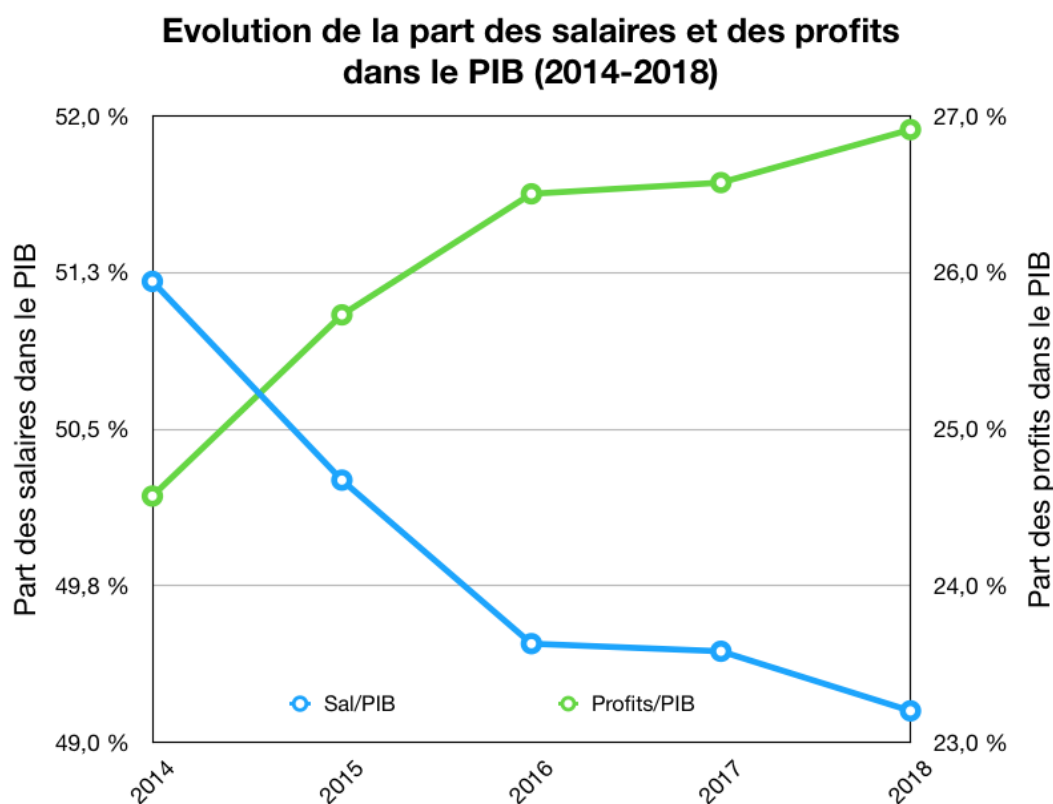
2 Excédent brut d'exploitation des sociétés non-financières et financières. NB : les chiffres de l'excédent net d'exploitation (celui qui intègre les amortissements) ne sont disponibles que jusque 2017. Mais la tendance jusque 2017 est la même que nous observons pour l'excédent brut d'exploitation.

durcissement de la loi salariale de 1996. Cette dernière doit être abrogée d'urgence pour redonner une pleine liberté à la négociation salariale, pour redonner un peu d'oxygène aux ménages. Plus de pouvoir d'achat pour les travailleurs, c'est aussi de l'oxygène pour l'économie. Le gouvernement doit arrêter de se mêler de la négociation salariale et laisser les interlocuteurs sociaux négocier. Notre étude montre clairement qu'il y a de la marge pour une augmentation salariale générale de 3 %. »

**Note méthodologique :** Tous les chiffres utilisés sont issus de la base de données AMECO réalisée par la Commission européenne sur base des comptes nationaux des différents États membres ([https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/indicators-statistics/economic-databases/macro-economic-database-ameco\\_fr](https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/indicators-statistics/economic-databases/macro-economic-database-ameco_fr)).

Par rapport à notre étude de septembre dernier, nous avons intégré les tous derniers chiffres de 2018 et nous avons pris comme indicateur de référence le PIB (plus connu) plutôt que le RNB. Notons que ce changement ne change pas grand chose quant aux résultats car le PIB et le RNB sont très proches en Belgique.

## LES SALAIRES PERDENT 9 MILLIARDS PRINCIPALEMENT FAVEUR DES PROFITS



Par rapport à la situation de 2014, les salaires de 2018 perdent 2,06 % de PIB et les profits gagnent 2,34 %. Les prévisions de la Commission Européenne pour 2019 indiquent que cette situation va encore s'aggraver.

Concrètement, cela veut dire que les salaires de 2018 perdent près de 9,37 milliards d'euros par rapport aux salaires de 2014. Si la part salariale devait retrouver son niveau de 2014, elle devrait être augmentée de 4,19 %. Cela voudrait dire, pour un salaire médian de 3.053 euros brut, une augmentation de 127,6 euros brut par mois. Bien entendu, il s'agit ici d'une augmentation linéaire. Les interlocuteurs sociaux seraient libres d'utiliser cette marge de manière différente. Par exemple, en augmentant les salaires de 3 % et en favorisant des augmentations plus fortes pour les bas salaires pour se rapprocher rapidement du niveau d'un salaire minimum de 14 euros de l'heure.

À l'inverse, les profits des sociétés<sup>3</sup>, avec leur 2,34 % de PIB supplémentaire, captent plus de 10 milliards d'euros supplémentaires.

Ces nouveaux chiffres confirment l'étude que nous avons publiée en septembre dernier ainsi que la dernière étude de la FEB sur la part salariale<sup>4</sup>. Ils confirment aussi les nombreuses autres études et documents qui montrent que les salaires

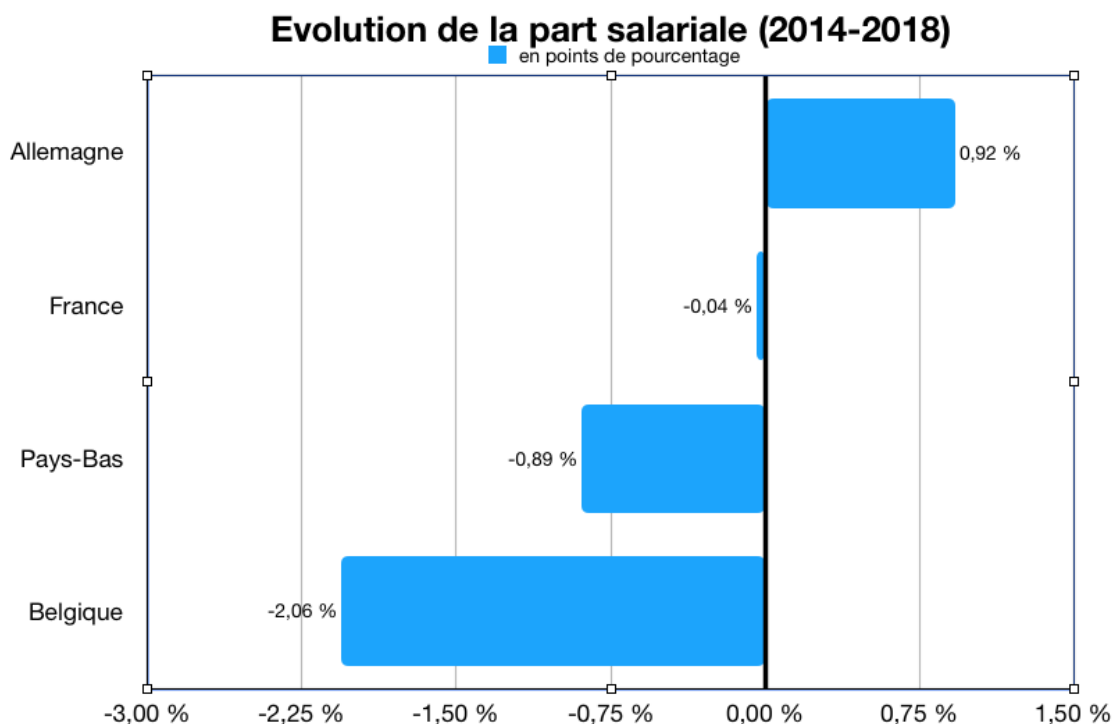
3 Nous avons pris comme mesure, l'excédent brut d'exploitation des sociétés financières et non-financières (S11 et S12 dans la comptabilité nationale). Les chiffres pour l'excédent net (qui tient compte des amortissements) n'étaient pas encore disponibles pour 2018 mais la tendance est semblable jusque 2017.

belges ont été malmenés sous le gouvernement Michel-De Wever. On pense en particulier à l'étude de l'Organisation internationale du Travail sur les salaires<sup>5</sup> qui montre que le salaire réel moyen a baissé de 2,3 % sous les 3 premières années du gouvernement Michel-De Wever, ou encore au communiqué de la Commission européenne qui explique que les salaires nominaux belges ont la plus faible progression de toute l'Union européenne en 2018<sup>6</sup>.

Cette diminution de la part salariale est la conséquence immédiate des mesures qui ont attaqué frontalement les salaires ces trois dernières années : le saut d'index, la loi de blocage salarial (connue sous le nom de loi de 1996) et la réduction des cotisations sociales.

## LA PART SALARIALE BELGE À LA TRAÎNE PAR RAPPORT À NOS VOISINS

La comparaison internationale indique qu'il s'agit de la diminution la plus sèche en comparaison avec nos 3 principaux pays voisins. Seuls les salaires allemands ont repris un peu de poil de la bête ces trois dernières. L'amélioration récente de la situation des salaires allemands s'explique par l'introduction – après des années de lutte – d'un salaire minimum et par la victoire des travailleurs dans différentes luttes salariales qui ont traversé le pays ces dernières années, en particulier dans le métal en 2018.



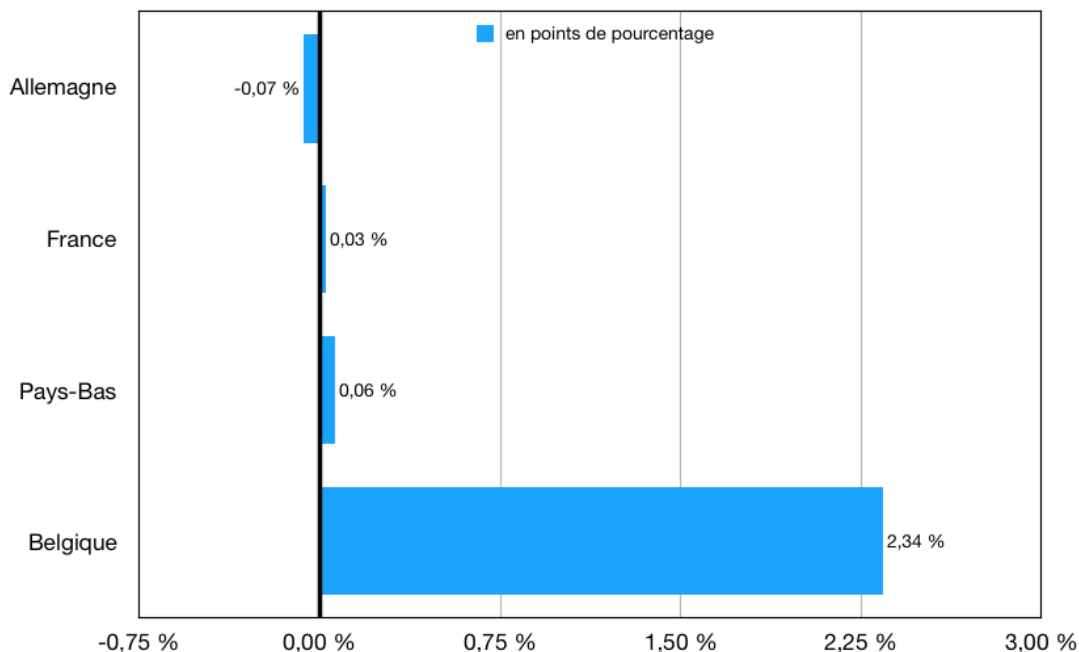
4 <http://www.vbo-feb.be/globalassets/actiedomeinen/economie--conjunctuur/economie--conjunctuur/dalend-loonaandeel-gaat-niet-naar-dividenden-maar-naar-meer-investeringen-en-belastingen/2018.11.19-hoe-verhoudt-het-loonaandeel-zich-tot-de-winsten-van-bedrijven---analyse.pdf>

5 <https://www.ilo.org/global/research/global-reports/global-wage-report/lang--en/index.htm>

6 <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/9445397/3-14122018-BP-FR.pdf/f21f22b1-4963-4ac9-a0b1-1645e4e5aef7>

À l'inverse, l'évolution de la part des profits dans le PIB est exceptionnelle en Belgique par rapport à la situation des pays voisins. Le graphique de la progression des profits est quasiment le miroir inverse de celui de la diminution des salaires. Ce sont les pays où les salaires ont le moins reculé que les profits ont connu une progression plus mesurée.

### Evolution de la part des profits dans le PIB (2014-2018)



### UNE TENDANCE QUI EST LE RÉSULTAT DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

Certains objectent que cette baisse serait juste une « correction » ou que les calculs effectués sont réalisés à un moment « conjoncturel »<sup>7</sup>, les salaires ayant été indexés en pleine crise alors que la production et les profits baissaient.

Cet argument aurait été correcte si on avait pris en compte pour nos calculs la période 2008-2010.

En effet, si les salaires représentaient 50,4 % du PIB en 2008, en 2009, ils en représentaient 51,5 %. Cette hausse spectaculaire était avant tout due à la chute brutale de la production et des profits en 2009. Elle ne représentait pas une hausse réelle des salaires. Mais, une fois cet élément conjoncturel passé, les salaires de 2010 représentaient à nouveau 50,2 % du PIB. Le « rattrapage » a donc rapidement été fait.

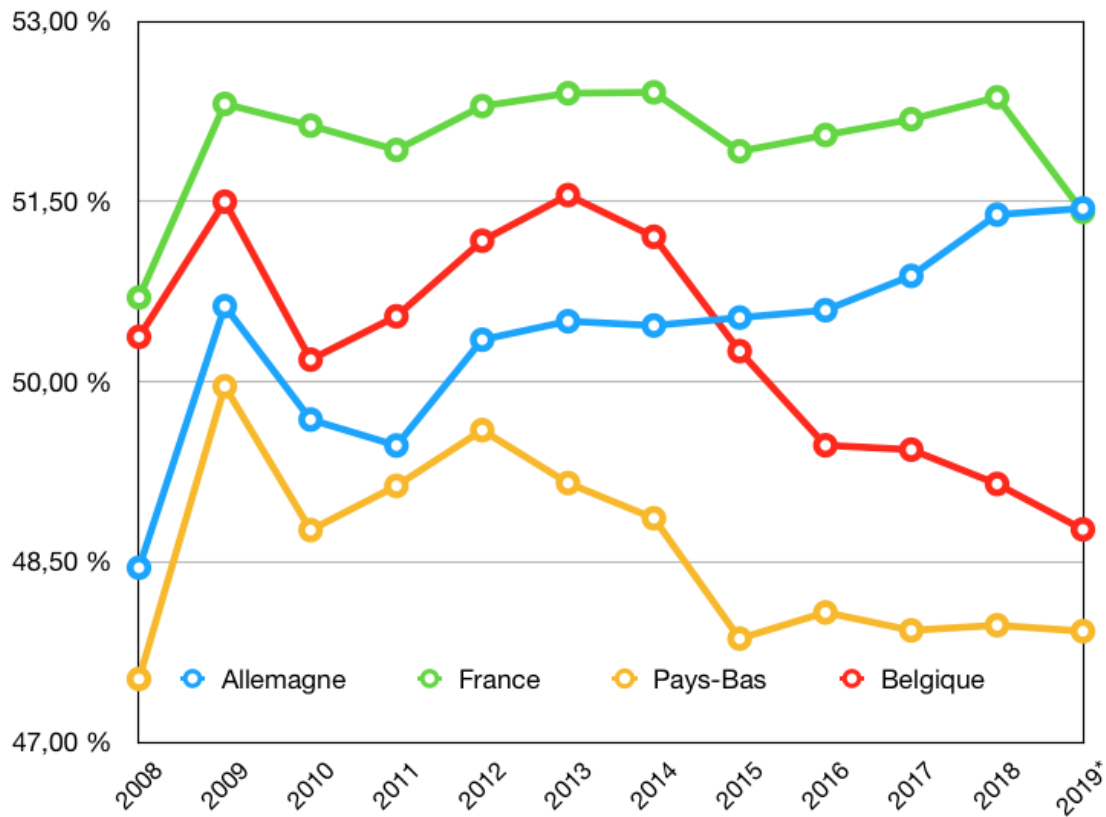
Or, contrairement aux pays voisins, la part des salaires belges dans le PIB chute spectaculairement depuis 2014 et l'arrivée du gouvernement Michel-De Wever. Les prévisions de la Commission européenne montrent d'ailleurs que cette chute va continuer en 2019 (voir graphique ci-dessous).

Il s'agit donc beaucoup plus que d'une correction. Cette baisse est le fruit de la politique du gouvernement, avec en particulier trois mesures nocives pour les

<sup>7</sup> Brève de l'IDD n°17, 19/10/2018 - Institut pour le développement durable.

salaires : le saut d'index, les réductions de cotisations sociales et la modification de la loi salariale – dite loi de 1996).

### Evolution de la part salariale dans le PIB (2008-2019\*)



### CONCLUSIONS

Sur seulement quatre ans de gouvernement Michel, un transfert des différents revenus des particuliers s'est opéré vers les profits des entreprises. Dans ces transferts, ce sont les salaires qui souffrent le plus, avec une perte de 2 % du PIB.

La politique actuelle, qui met les profits des entreprises belges en pole position des pays européens et les salaires en recul constant, est injuste socialement et intenable économiquement.

Injuste socialement, parce que c'est le travail des salariés du pays qui a contribué à faire grossir largement les profits des entreprises. Ce sont eux les véritables créateurs de richesse. Or les travailleurs prennent de plein fouet la politique salariale du gouvernement. Ils produisent davantage mais n'obtiennent pas une plus grande part des richesses qu'ils ont produites sous forme de réelles augmentations de salaire.

Intenable économiquement, parce qu'en asséchant les salaires, on asphyxie les travailleurs qui utilisent la grande majorité de leurs moyens à la consommation. On assèche les finances publiques et les caisses de la sécurité sociale avec pour ricochet un manque de moyens déclaré pour nos pensions ou l'investissement public.

C'est pourquoi le PTB réclame un virage à 180° des politiques salariales pratiquées ces 10 dernières années :

1/ **Une augmentation salariale générale de 3 %** pour la période 2019-2020.

2/ **L'abrogation de la loi de modération salariale permanente (loi de 1996) :**

« Nous plaidons depuis longtemps déjà pour que les travailleurs puissent retrouver une pleine liberté de négocier des augmentations de salaire. Et ce à tous les niveaux de négociation, en commençant par le niveau interprofessionnel. Car, actuellement, la liberté tant vantée par les partis libéraux s'arrête aux négociations des salaires où l'interventionnisme d'État est omniprésent. Concrètement, le PTB a introduit une proposition de loi visant à abroger la loi de blocage salarial, plus connue sous le nom de loi de 1996 », explique Raoul Hedebouw.

2/ **Revalorisation du salaire minimum.** Le PTB réclame également une hausse significative du salaire minimum (14 euros de l'heure, comme le réclament de nombreuses organisations). « Cela répondrait non seulement aux nombreux témoignages que nous recevons de travailleurs et travailleuses qui n'arrivent plus à nouer les deux bouts ou à épargner un minimum. Mais cela permettrait aussi de tirer toute la chaîne salariale vers le haut », souligne Raoul Hedebouw.

Auteur de l'étude : Benjamin Pestieau – 0477 / 83 11 90